



Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile de Paris - Pada



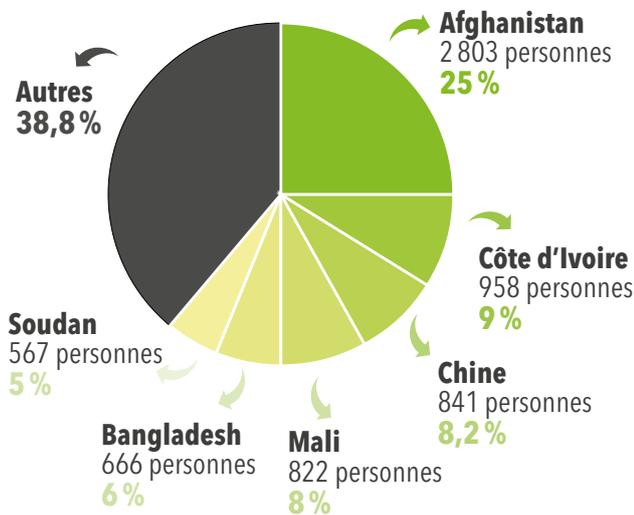
Premier accueil des demandeurs d'asile
 Deux sites :
 4 rue Doudeauville - 75018 PARIS
 127 boulevard de la Villette - 75010 PARIS

Description des missions de la plateforme d'accueil

La plateforme d'accueil a pour mission de suivre les demandeurs d'asile primo-arrivants souhaitant déposer une demande d'asile depuis leur arrivée jusqu'à leur entrée en Cada ou la fin de leur procédure. Elle fournit une domiciliation administrative aux primo-arrivants et assure un service de gestion du courrier des demandeurs d'asile domiciliés. Par ailleurs, elle délivre une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, facilite l'accès aux droits sociaux (ADA, CMU) et oriente vers les services de santé et d'aide alimentaire.

Date d'ouverture **1971**

Pays d'origine des personnes accueillies en 2017



Activités de la plateforme en 2017

La Pada a assuré 2 prestations :

- ▶ Elle a délivré les convocations pour le guichet unique à 17 435 demandeurs d'asile (DA) primo-arrivants et reçu également les personnes obligées de passer par le pré-enregistrement avant de se présenter en préfecture.
- ▶ Elle a reçu les DA orientés par les services de l'OFII vers la Pada après leur passage au guichet unique. Leur domiciliation administrative effectuée, les DA y reçoivent leur courrier. Les chances de ce public d'accéder à une place d'hébergement dans le DNA quasi nulles le place dans une très grande précarité.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **17 447** personnes ont été accueillies.
- ▶ **12 671** personnes ont été suivies en file active.
- ▶ **10 912** personnes ont été reçues en premier accueil.
- ▶ **12 671** nouvelles domiciliations ont été enregistrées.
- ▶ **69** demandeurs d'asile ont été amis en Cada.
- ▶ **1 955** demandeurs d'asile ont été accompagnés pour une aide au dossier Ofpra/CNDA.
- ▶ **961** demandes d'aide juridictionnelle ont été constituées, suite à une décision de rejet de l'OFPRA.
- ▶ **11 856** demandeurs d'asile se sont vus délivrer un rendez-vous auprès d'un bureau instructeur.